

DEL2024_09_154

Nombre de Conseillers en exercice : 35
Présents : 26
Votants : 33



EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt cinq septembre, à 20 heures 00 le Conseil Municipal de la commune de MONTFERMEIL, s'est réuni à l'Hotel de Ville, sous la présidence de **M. Xavier LEMOINE - Maire** à la suite de la convocation adressée le 19 septembre 2024.

PRESENTS :

M. Xavier LEMOINE, M. Gérard GINAC, Mme Marie-Claude HUART, M. Alain SCHUMACHER, Mme Maria PINTO, M. Franck BARTH, Mme Djena DIARRA, M. Jean ARSLAN, Mme Maria DA SILVA, M. Serge CADIO, Mme Nafi SIBY, Mme Sophie GERARD, M. Laurent CHAINEY, Mme Peguy ETIENNE, Mme Malgorzata DUDEK, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Chrystel LAÏDOUNI, M. Mouloud MEDJALDI, Mme Najat HASHAS, M. Karim BENMISSI, M. Ludovic PEDRO, M. Kevin CAUCHIE, Mme Laurence RIBEAUCOURT, M. Farid KACHOUR, M. Jean Ryad KECHAOU, M. Mohammed YACHOU

ABSENTS / PROCURATIONS:

M. Mohamed DAHMOUNI, M. Christian BRICKX

Mme Zoé AHOANGONOU (donne procuration à Mme Maria DA SILVA), Mme Isabelle TERREN (donne procuration à Mme Marie-Claude HUART), Mme Halima BOUKREDINE (donne procuration à M. Serge CADIO), M. Christophe DA CRUZ (donne procuration à Mme Maria PINTO), Mme Maryline MARQUES (donne procuration à Mme Djena DIARRA), M. Antoine JOUSSET (donne procuration à M. Alain SCHUMACHER), Mme Angélique PLANET-LEDIEU (donne procuration à Mme Laurence RIBEAUCOURT)

M. Kevin CAUCHIE a été désigné comme secrétaire de séance, conformément à l'article L. 2121-15 du CGCT.

PROJET PORTANT SUR LA REFECTION DES TOITURES TERRASSES DU CENTRE DE LOISIRS HERGE - APPROBATION DE L'AVANT PROJET DEFINITIF

Sur proposition de Alain SCHUMACHER.

Dans le cadre du projet portant sur la réfection des toitures terrasses du centre de loisirs Hergé, la commune a conclu un marché de Maîtrise d'œuvre avec le Cabinet Duval .

L'équipe de maîtrise d'œuvre a rendu un avant-projet définitif conforme au programme.

Le délai d'exécution des travaux est estimé à 7 mois (période de préparation comprise). Le coût prévisionnel définitif des travaux est donc fixé à 440 055 € HT (valeur Juillet 2024). Ce coût comprend les travaux demandés au programme initial et respecte l'enveloppe financière initiale affectée aux travaux (pour mémoire 660 000 € HT valeur Novembre 2022) .

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

DEL2024_09_154

Vu le code de la commande publique et notamment les articles L. 2432-1, L. 2432-2, R. 2194-1, R. 2432-6, et R. 2432-7,

Vu la délibération n°2023_02_016 du 15 février 2023 portant approbation et fixation de l'enveloppe financière affectée aux travaux du projet de réfection des toitures terrasses du centre de loisirs Hergé,

Vu la décision n°2023_267 du 31 octobre 2023 portant signature du marché de maîtrise d'œuvre pour le projet de réfection des toitures terrasses du centre de loisirs Hergé,

Vu le marché n°202322 portant sur la réalisation d'une mission de maîtrise d'œuvre pour le projet de réfection des toitures terrasses du centre de loisirs Hergé,

Considérant que la maîtrise d'ouvrage s'est vu remettre l'avant-projet définitif,

Considérant qu'au stade APD, il convient de fixer le coût prévisionnel définitif,

Il est proposé au Conseil Municipal :

1. D'approuver l'avant projet définitif de l'opération de réfection des toitures terrasses du Centre de Loisirs Hergé.
2. De fixer le coût prévisionnel définitif des travaux à 440 055 € HT (valeur Juillet 2024).
3. De dire que la dépense est prévue au budget.

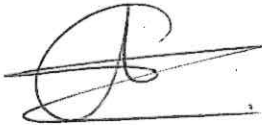
Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité par :

33 POUR

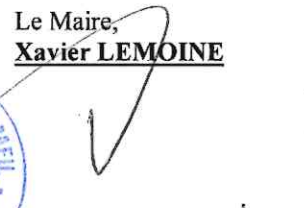
M. Xavier LEMOINE, M. Gérard GINAC, Mme Marie-Claude HUART, M. Alain SCHUMACHER, Mme Maria PINTO, M. Franck BARTH, Mme Djena DIARRA, M. Jean ARSLAN, Mme Maria DA SILVA, M. Serge CADIO, Mme Nafi SIBY, Mme Sophie GERARD, M. Laurent CHAINEY, Mme Peggy ETIENNE, Mme Zoé AHOUANGONOU, Mme Isabelle TERREN, Mme Halima BOUKREDINE, Mme Malgorzata DUDEK, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Chrystel LAÏDOUNI, M. Mouloud MEDJALDI, Mme Najat HASHAS, M. Christophe DA CRUZ, Mme Maryline MARQUES, M. Karim BENMISSI, M. Ludovic PEDRO, M. Kevin CAUCHIE, M. Antoine JOUSSET, Mme Angélique PLANET-LEDIEU, Mme Laurence RIBEAUCOURT, M. Farid KACHOUR, M. Jean Ryad KECHAOU, M. Mohammed YACHOU

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le Secrétaire de séance,
Kevin CAUCHIE



Le Maire,
Xavier LEMOINE



CERTIFIE EXECUTOIRE

Transmis le 30/09/2024

Au Représentant de l'Etat

Publié le 30/09/2024

Montfermeil, le 30/09/2024

Pour le Maire, par délégation,
Directeur Général (Adjoint)



Le présent acte peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication ou de notification, auprès du Tribunal Administratif de Montreuil-sous-Bois, 7, rue Catherine Puig – 93100 Montreuil-sous-Bois.